



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 4 décembre 2015 — N° 138

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter M. William Bérubé, récipiendaire de la Médaille académique du gouverneur général.

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des bénévoles.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de La Maison Canelle sans gluten inc.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire du Programme Horizon Jeunesse de Montréal-Nord.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la station de radio CKMN-FM.

4 décembre 2015

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner l'inauguration de la murale de Création Sautozieux inc.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des bénévoles.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de souligner les honneurs remportés par les artistes, les artisans, les entreprises et les événements culturels de l'Abitibi-Témiscamingue au Gala de l'ADISQ.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de la Fondation Hôpital Saint-Eustache.

Mme Roy (Arthabaska) fait une déclaration afin de d'inviter les citoyens au Marché public de Noël et au Salon des métiers d'art de Princeville.

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 86 Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 86.

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 85 Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il dépose :

Les cartes des secteurs visés par le projet de loi n° 85, Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal.

(Dépôt n° 1818-20151204)

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 85.

4 décembre 2015

Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James;

(Dépôt n° 1819-20151204)

Le rapport annuel 2014-2015 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et du respect des droits des usagers du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James.

(Dépôt n° 1820-20151204)

Mme Charbonneau, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du Curateur public du Québec.

(Dépôt n° 1821-20151204)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, dépose :

Le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur la protection de la jeunesse de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, en date de novembre 2015.

(Dépôt n° 1822-20151204)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 novembre 2015 par Mme Maltais (Taschereau) concernant une modification au projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;

(Dépôt n° 1823-20151204)

4 décembre 2015

La réponse à la question écrite n° 97 demandant des précisions quant à la révision de la contribution financière au placement d'enfants mineurs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 octobre 2015 par M. Lisée (Rosemont);

(Dépôt n° 1824-20151204)

La réponse aux questions écrites n°s 100 à 104 concernant des missions à l'extérieur du Québec auxquelles participaient M. Couillard, premier ministre, M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. D'Amour, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, et Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 octobre 2015 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve);

(Dépôt n° 1825-20151204)

La réponse à la question écrite n° 114 concernant le nouveau modèle d'affaire de la Société québécoise des infrastructures, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 novembre 2015 par M. Caire (La Peltrie);

(Dépôt n° 1826-20151204)

La réponse à la question écrite n° 115 concernant la gestion des programmes d'aides techniques du ministère de la Santé et des Services sociaux et le prêt de ces aides techniques, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 novembre 2015 par M. Lisée (Rosemont);

(Dépôt n° 1827-20151204)

La réponse à la question écrite n° 117 concernant l'application du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 24 novembre 2015 par M. Bonnardel (Granby);

(Dépôt n° 1828-20151204)

La réponse à la question écrite n° 120 concernant la situation vécue par plusieurs riverains du Club de tir l'Acadie, à Saint-Jean-sur-Richelieu, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 25 novembre 2015 par M. Turcotte (Saint-Jean).

(Dépôt n° 1829-20151204)

4 décembre 2015

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2014-2015 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant;
(Dépôt n° 1830-20151204)

La lettre, en date du 3 décembre 2015, que lui a adressée M^c Jacques Saint-Laurent, Commissaire à l'éthique et à la déontologie, l'informant qu'il restera en fonction jusqu'à son remplacement, en application de l'article 66 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;
(Dépôt n° 1831-20151204)

Les tableaux statistiques relatifs au nombre de questions posées lors de la période de questions et réponses orales par période de travaux parlementaires.
(Dépôt n° 1832-20151204)

Dépôts de pétitions

M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 636 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'arrêt de l'imposition des indemnités de remplacement de revenu.
(Dépôt n° 1833-20151204)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 4 décembre 2015, transmise par M. Sébastien Bovet, chef de Bureau parlementaire à l'Assemblée nationale pour Radio-Canada, concernant le projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire.

(Dépôt n° 1834-20151204)

4 décembre 2015

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 3 décembre 2015, sur la motion de M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant que le projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **161** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 54 est adopté.

Motions sans préavis

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), M^e Jean Chartier, membre et président de la Commission d'accès à l'information, soit nommé de nouveau membre et président de la Commission pour un mandat de cinq ans à compter du 5 janvier 2016, et que ses conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé.

Puis M. Couillard, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de M^e Jean Chartier, ses conditions de travail et un extrait de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

(Dépôt n° 1835-20151204)

4 décembre 2015

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'article 104 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **162** en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

À 11 h 40, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 51.

M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec Mme D'Amours (Mirabel) et Mme Roy (Arthabaska) présente une motion visant la mise en place d'une stratégie québécoise de l'agroalimentaire par le gouvernement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Jolin-Barrette (Borduas) présente une motion concernant le processus de désignation des membres du Sénat du Canada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

4 décembre 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec M. Drainville, leader de l'opposition officielle, Mme Hivon (Joliette), Mme Samson (Iberville) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le départ à la retraite de M. Michel Corbeil après une carrière journalistique importante et une présence remarquable à la Tribune de la presse.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées principalement à l'occasion du discours sur le budget du 26 mars 2015.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Leitão, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 69, Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 26 mars 2015 (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 69 est adopté.

Adoption du principe

Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, propose que le principe du projet de loi n° 82, Loi proclamant le Jour commémoratif des crimes contre l'humanité commis au Cambodge de 1975 à 1979, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 82 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 82 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 82, Loi proclamant le Jour commémoratif des crimes contre l'humanité commis au Cambodge de 1975 à 1979.

La motion est adoptée.

Commission plénière

Le projet de loi n° 82 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Huot (Vanier-Les Rivières) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 210 est adopté.

Adoption

M. Huot (Vanier-Les Rivières) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 210 est adopté.

Adoption du principe

M. Simard (Dubuc) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Adoption

M. Simard (Dubuc) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau, soit adopté.

4 décembre 2015

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Adoption du principe

M. Morin (Côte-du-Sud) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 216 est adopté.

Adoption

M. Morin (Côte-du-Sud) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 216 est adopté.

Adoption du principe

Mme Richard (Duplessis) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 217 est adopté.

4 décembre 2015

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, Mme Richard (Duplessis) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 217 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 9 février 2016, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 12 h 46, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 février 2016, à 13 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 4 décembre 2015, à 13 h 40, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), les représentants du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 54 Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal
- n° 69 Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 26 mars 2015 (*titre modifié*)

4 décembre 2015

- n° 210 Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec
- n° 213 Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau
- n° 216 Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun
- n° 217 Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée

Le Président

JACQUES CHAGNON

4 décembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

(Vote n° 161)

POUR - 109

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Outremont)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	Drainville (PQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Bergeron (PQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (IND)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	(Arthabaska)
Bérubé (PQ)	(Sherbrooke)	Ménard (PLQ)	Roy (PQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Bonaventure)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Moreau (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	(René-Lévesque)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Dubuc)
Busque (PLQ)	Hivon (PQ)	(Vachon)	Sklavounos (PLQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Pagé (PQ)	Soucy (CAQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Paradis (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Brome-Missisquoi)	St-Pierre (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Tanguay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Péladeau (PQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Léger (PQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Daoust (PLQ)	Leitão (PLQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
David (IND)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)	
(Gouin)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	

4 décembre 2015

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants :

(Vote n° 162)

POUR - 111

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)
Arcand (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Drainville (PQ)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	Drolet (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (IND)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	(Arthabaska)
Bérubé (PQ)	(Sherbrooke)	Matte (PLQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Montarville)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Merlini (PLQ)	Roy (PQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Montpetit (PLQ)	(Bonaventure)
Blanchette (PLQ)	Gendron (PQ)	Moreau (PLQ)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	(René-Lévesque)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Simard (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	(Vachon)	(Dubuc)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	St-Pierre (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Paradis (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Tanguay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Péladeau (PQ)	Therrien (PQ)
Couillard (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Poirier (PQ)	Vallières (PLQ)
Daoust (PLQ)	Léger (PQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
David (IND)	Leitão (PLQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
(Gouin)	Lelièvre (PQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)